

Le conseil de classe au Microlycée du Val-de-Marne

Les deux conseils de classe, puisque l'organisation de l'année scolaire au Microlycée du Val-de-Marne est semestrialisée sont deux parmi les quatre temps-forts qui rythment l'année scolaire d'un élève dans notre établissement. L'année scolaire est en effet organisée afin d'assurer un suivi cohérent de la scolarité de nos élèves. Nos élèves étant d'anciens décrocheurs, leur permettre de faire régulièrement le point sur leur scolarité est une manière de les soutenir dans leurs efforts. Ces quatre rendez-vous sont tous préparés en amont par l'équipe, avant d'être discutés avec l'élève. Le premier de ces temps forts est le bilan de raccrochage qui permet de faire le point sur la reprise effective de scolarité de l'élève. Il a lieu après les vacances de la Toussaint. Le second est le conseil du premier semestre qui a lieu en janvier, après les premiers bacs blancs. Le troisième temps fort se situe autour des vacances de Pâques est le bilan d'orientation dans lequel l'élève prépare la fin de l'année et l'année prochaine. Enfin, le conseil du second semestre a lieu début juin. Il permet de faire le point sur l'année scolaire.

Les conseils du premier et du second semestres sont donc l'équivalent des conseils de classe. Ils sont d'abord préparés par une réunion d'équipe qui sert à arrêter ne parole d'équipe afin de tenir un discours cohérent et univoque face à l'élève. La réunion d'équipe est un lieu de discussion et de formalisation d'un avis écrit sur chaque élève. L'avis, toujours bienveillant, prend en compte l'ensemble de la situation scolaire de l'élève : ses efforts, les points à travailler, son investissement dans son travail et dans sa scolarité, son assiduité. La réunion d'équipe, qui implique tous les enseignants de la structure, sert également à élaborer une parole sur l'ensemble des classes. Ces réunions durent en général deux après-midi pour pouvoir recevoir la totalité des 90 élèves du Microlycée.

De son côté, l'élève prépare ces conseils grâce à une fiche d'autoévaluation remplie dans le cadre de la référence. Cette plage horaire hebdomadaire permet une rencontre individuelle entre un enseignant-référent et ses huit référés. Ces fiches sont une première manière de proposer à l'élève de faire le point. Elles incluent en effet que l'élève se souvienne des conseils qui lui ont été donnés lors du bilan 1 (bilan de raccrochage) ou du premier conseil de classe et qu'il valide quels engagements ont été pris et lesquels ont été tenus, autant de critères que l'équipe utilise dans la formulation de son avis. L'enseignant référent joue ici un rôle

important, il aide l'élève à faire le point, à évaluer ses progrès, à identifier d'éventuelles difficultés et à construire un regard sur sa scolarité.

La seconde partie du conseil se fait face aux élèves. Un après-midi est banalisé afin d'avoir le temps de voir chacun, un effort est également fait pour mobiliser les élèves auxquels il est régulièrement rappelé la tenue du conseil lors des plages de conseils hebdomadaires (l'équivalent d'heures de vie de classe). Au besoin, le référent appelle ses référés. Dans un premier temps, deux enseignants portent la parole de l'équipe sur la classe avant de recevoir individuellement les élèves. Ceux-ci peuvent choisir de passer devant les enseignants soit seuls, soit par petits groupes. C'est d'abord l'élève qui prend la parole en s'appuyant sur sa fiche préparatoire. Il trouve le temps et l'écoute pour exposer le bilan qu'il a fait de la période écoulée, la manière dont il a atteint, ou pas, ses objectifs, le travail qu'il a fourni. Les enseignants prennent ensuite la parole en s'appuyant sur les mots de l'élève et lisent à l'élève l'avis d'équipe qui donne lieu, en un troisième temps à un nouvel engagement de l'élève quant à sa présence, son investissement en cours ou son travail en classe comme à la maison. Celui-ci prend conscience de l'évaluation de son travail, se fixe de nouveaux objectifs et réfléchit aux moyens d'atteindre ceux-ci. Il prend alors sa plume pour commenter l'avis d'équipe. Il peut différer ce moment à la référence suivante car un délai de réflexion est parfois nécessaire.

Le dernier temps du conseil a lieu en référence, avec le professeur référent qui revient sur l'avis de l'équipe et sur les engagements pris par l'élève. Il recueille la parole et les sentiments de l'élève, réfléchit à une reformulation des engagements, enregistre ce que l'élève pense de la justesse des conseils reçus et de l'avis formulé.

En prenant le temps d'élaborer une parole d'équipe, en prenant le temps de reporter celle-ci à l'élève, en prenant le temps de l'écouter, la procédure actuelle au Microlycée a donc pour but de marquer dans le temps scolaire ces moments importants que sont les conseils semestriels. Elle vise également à impliquer personnellement l'élève dans sa scolarité.